

LES CLIVAGES : DE LA THÉORIE CLASSIQUE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS DE POLARISATION

Olivier **Paye**
(UCLouvain)

Nathalie **Schiffino**
(UCLouvain)

Benjamin **Biard**
(CRISP)

INTRODUCTION

« Comment la polarisation met à mal notre système démocratique » titrait *Le Soir*¹ le 19 février 2024. L'article faisait écho à une récente étude démontrant une polarisation accrue des électeurs en Belgique, comme dans les autres démocraties occidentales². La polarisation se définit par la diffusion dans le corps social d'une tendance à appréhender les enjeux politiques de manière dichotomique en s'identifiant à un camp et en déconsidérant, parfois avec véhémence, le camp opposé, en y assimilant les positions intermédiaires. Elle se trouve attisée par les réseaux sociaux³, notamment du fait des effets de « bulles de filtre » induits par les algorithmes qui sont utilisés par les plateformes en ligne,

1 M. BUISSON, « Comment la polarisation met à mal notre système démocratique », *Le Soir*, 19 février 2024.

2 L. BETTARELLI, A. REILJAN et E. VAN HAUTE, « A regional perspective to the study of polarization », *European Journal of Political Research*, vol. 62, n° 2, 2022, p. 645-659.

3 B. COOLS et X. DEGRAUX, « De l'information à la politique : regards sur les réseaux sociaux en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2639-2640, 2025.

lesquels réduisent les probabilités d'exposition à « d'autres discours »⁴. La polarisation produit des effets désintégrateurs à la fois sur le vivre ensemble et sur le système de représentation voire de participation politique qui sont établis dans nos sociétés occidentales. Il en résulte une mise sous tension, et une mise en danger, de la démocratie entendue comme un mode de gouvernement qui repose fondamentalement sur la participation citoyenne et la représentation⁵, et ce dans le respect de l'État de droit, de l'équilibre des pouvoirs et des libertés fondamentales.

En science politique, depuis les années 1960, la notion de polarisation est classiquement associée à la théorie des clivages. Celle-ci entend rendre compte des sources profondes des oppositions qui poussent les sociétés occidentales modernes à se diviser en des camps sociaux qui s'opposent entre eux à la manière des pôles d'un clivage, en fonction de critères fondamentaux de distinction comme la langue, la classe sociale, l'origine ethnique, la croyance, etc. Ces sources de division alimentent des identités collectives rivales dont les intérêts particuliers sont relayés et retraduits dans l'espace politique par des groupes d'intérêt (syndicats, organisations de jeunesse, médias...) et, le cas échéant, par des partis politiques s'érigeant en défenseurs privilégiés d'un (même) camp : par exemple catholique, ouvrier, paysan, québécois, etc. En fonction des circonstances (une récession économique, une réforme institutionnelle, un flux migratoire, etc.), ces structures d'oppositions s'activent, se réactivent et se transforment, orientant l'agenda politique plutôt vers telle ou telle source de polarisation, liée à tel ou tel clivage. Ce peut être la source de mobilisations collectives (par exemple, des manifestations de rue, des boycotts, des actes de désobéissance civile coordonnés, etc.).

Dans une démocratie, il est légitime que les personnes et groupes qui s'identifient à un ou des pôles de différents clivages s'expriment voire s'opposent, dans le respect des libertés et droits

.....
4 S. MALCORPS, A. CLAES, T. PHILIPPETTE et M. DUFRASNE, « Littératie algorithmique et pratiques médiatiques des jeunes à Bruxelles », *Brussels Studies*, n° 182, 2023, p. 1-18.

5 Cf. la théorisation de Claude Lefort, notamment : C. LEFORT, *Le Temps présent. Écrits 1945-2005*, Paris, Belin, 2007 ; C. LEFORT, *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986, p. 251 à 300 ; C. LEFORT, « Démocratie et représentation », *Métamorphoses de la représentation politique au Brésil et en Europe*, D. Pecaut et B. Sorj (dir.), Paris, CNRS, 1991, p. 223-232.

fondamentaux des personnes, et qu'ils soient entendus. Un enjeu majeur consiste alors à réussir à ce que la polarisation qui découle de la dynamique des clivages n'entrave pas le vivre ensemble, ne désintègre pas le système politique. La perpétuation de ce dernier repose sur la possible pacification des conflits entre les intérêts et les visions qui s'opposent du fait de l'existence de clivages dans les sociétés occidentales. Dans la perspective fonctionnaliste dont est issue la théorie des clivages, c'est à travers la portée duale – tout à la fois conflictuelle *et* intégratrice – de l'action des partis politiques et des groupes d'intérêt issus des pôles des clivages que l'on explique que les effets premiers déstabilisants sur le système politique de la polarisation engendrée par les clivages peuvent s'atténuer. En effet, les partis et les groupes d'intérêt, s'ils respectent les valeurs démocratiques, veillent à ce que les aspirations et les revendications des individus et des groupes découlant de leurs appartenances identitaires rivales s'inscrivent dans le fonctionnement du régime démocratique et évitent ainsi l'implosion de ce dernier.

Aujourd'hui, on peut être amené à se demander si les clivages, tels qu'ils ont évolué dans nos sociétés occidentales depuis les années 1960, conservent ce caractère structurant sur la représentation politique, sur les identités sociales et partisans des citoyens, et s'ils induisent encore des effets (aussi) intégrateurs sur le système politique. La théorie des clivages est-elle dépassée par de nouvelles sources de divisions, sociales et politiques, qui seraient d'une autre nature que les clivages tout en étant dotées d'un potentiel de conflictualité produisant des effets désintégrateurs plus élevés ? En d'autres termes, les effets de la polarisation contemporaine sont-ils plus intenses ?

Pour répondre à ces questions, le présent chapitre est structuré autour de quatre sections. La première résume la théorie classique des clivages : à partir des travaux de ses deux pères fondateurs à la fin des années 1960, elle présente le modèle d'analyse, le contenu des quatre clivages mis originellement en évidence, leur lien avec les partis politiques. La deuxième section expose les principales évolutions du modèle depuis les années 1980 : elle relate les critiques énoncées à l'égard du modèle originel, et expose les « nouveaux clivages » qui, selon certains auteurs, auraient émergé à côté des quatre premiers. Ensuite, la notion de polarisation est mise en lien avec celle de clivages. Pour lancer la réflexion, le chapitre se termine en évoquant certains enjeux politiques

contemporains et la polarisation qui les affecte, en se demandant dans quelle mesure les sources de divisions sociales et politiques qui s’y expriment correspondent à des clivages ou bien s’en distinguent.

1. LA THÉORIE CLASSIQUE DES CLIVAGES SELON SEYMOUR MARTIN LIPSET ET STEIN ROKKAN

.....

En 1967, S. M. Lipset et S. Rokkan proposent un modèle pour comprendre la formation et l’évolution des systèmes de partis dans les démocraties occidentales⁶. La théorie des clivages qu’ils formulent entend fournir un cadre d’analyse pour comprendre et expliquer pour quelles raisons des partis réussissent à s’établir durablement dans les institutions représentatives d’un État. À partir d’une démarche comparée et sur la base de données historiques, de nature socioéconomique, socio-culturelle et politique, ils mettent en lumière l’importance des divisions sociales profondes – des clivages – dans la structuration du paysage politique. Ils offrent ainsi un cadre théorique utile pour comprendre les dynamiques politiques à long terme.

Selon S.-M. Lipset et S. Rokkan, deux révolutions seraient à la source, chacune, de deux clivages qui se situent au cœur de la vie politique des pays d’Europe occidentale : la révolution nationale et la révolution industrielle. Ils précisent : « Deux (...) clivages sont le résultat direct de ce que nous pourrions appeler la révolution nationale : le conflit entre la culture centrale de construction nationale et la résistance croissante des populations dominées des provinces et des périphéries qui se distinguent ethniquement, sur les plans linguistique ou religieux ; le conflit entre l’État-nation centralisateur, normalisateur et mobilisateur, et les privilèges corporatistes de l’Église établie historiquement. Deux (...) clivages

.....

6 S.-M. LIPSET et S. ROKKAN, *Party Systems and Voters Alignments : Cross-National Perspectives*, New York et Londres, The Free Press et Collier-MacMillan Limited, 1967. Pour une traduction en français : S.-M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 2008. Pour une introduction plus approfondie, N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND *et al.*, *Fondements de science politique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2022, p. 198-220.

sont le résultat de la révolution industrielle : le conflit entre les intérêts agraires et la classe montante des entrepreneurs industriels ; le conflit entre possédants et employeurs, d'un côté, et locataires, ouvriers agricoles et travailleurs, de l'autre »⁷. Quatre clivages émergent ainsi de leur modèle. Bien que S.-M. Lipset et S. Rokkan ne formalisent pas véritablement la dénomination de ceux-ci dans leur texte fondateur (les appellations varient et l'ordre des termes n'est elle-même pas stabilisée), les clivages suivants peuvent être distingués : « Église/État », « possédants/travailleurs », « centre/périphérie » et « urbain/rural ». Tandis que les deux premiers relèvent d'un axe fonctionnel (basé sur la manière dont le pouvoir s'organise dans une société), les suivants relèvent plutôt d'un axe territorial (basé sur la localisation géographique des individus dans une société).

Le clivage Église/État oppose celles et ceux qui défendent la prééminence de l'Église dans tous les aspects de la société à celles et ceux qui défendent une séparation stricte entre l'Église et l'État et qui promeuvent un État neutre et laïc. Il s'agit du clivage qui a donné naissance aux premiers partis politiques belges. Ainsi, c'est en réaction au poids et à l'influence politique des catholiques que le Parti libéral voit le jour en 1846⁸. Il est alors considéré comme l'un des premiers partis politiques d'Europe. Le Parti catholique sera créé en 1884. Le clivage possédants/travailleurs réfère quant à lui aux divisions liées aux classes sociales, aux intérêts économiques et à la répartition des ressources. En Belgique, il a notamment donné lieu à de premières formations socialistes dès 1877 et, surtout, à la naissance du Parti ouvrier belge (POB) en 1885. Notons, cela sera utile pour la suite du texte, que S.-M. Lipset et S. Rokkan distinguent aussi dans leur théorie un sous-clivage propre au versant « travail » du clivage opposant les possédants aux travailleurs : le sous-clivage entre socialistes (porteurs de dynamiques politiques réformistes, respectueuses des urnes et de l'ordre démocratique libéral) et communistes (porteurs de dynamiques politiques révolutionnaires, pouvant impliquer une prise de pouvoir sans passer par les urnes). En Belgique, ce sous-clivage

7 S.-M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 33

8 B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le MR et l'Open VLD », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2536-2537, 2022, p. 7-8.

a donné naissance en 1921 au Parti communiste de Belgique (PCB). Le clivage centre/périphérie oppose celles et ceux qui sont favorables à un État centralisé à celles et ceux qui exigent davantage d'autonomie régionale ou communautaire, voulant protéger les caractéristiques particulières (comme la langue) de la population présente dans certaines parties du territoire d'un État. Nombreux sont les partis à être nés le long de cette ligne de clivage. En Belgique, par exemple, le Frontpartij, fondé en 1919, est exclusivement flamand et ouvertement fédéraliste. De son côté, le Front démocratique des francophones (FDF, renommé ensuite Défi) créé en 1964 entend dès ses origines défendre les francophones de Bruxelles et de la périphérie bruxelloise. Le clivage urbain/rural, enfin, oppose celles et ceux qui défendent les intérêts des zones urbaines industrielles à celles et ceux qui défendent les intérêts des régions rurales agricoles. Comme l'expliquent S.-M. Lipset et S. Rokkan, « ce type de conflits ne fut pas toujours propice à la création de partis »⁹. D'après eux, ce clivage n'a débouché nulle part sur la naissance de partis urbains, seulement parfois sur celle de partis agrariens, comme en Europe du Nord ou en Suisse. En Belgique, ce clivage n'a pas donné lieu à la création de partis. Si le clivage urbain/rural y existe par l'action organisée de citoyens, Paul Wynants repère qu'il « n'a pas atteint une forme achevée, sur le plan politique, faute d'avoir donné naissance à un parti agrarien ou à une formation apparentée »¹⁰.

En bref, et ainsi que le souligne Daniel-Louis Seiler, ces quatre clivages traditionnels engendrent huit familles de partis¹¹, susceptibles d'être durablement présentes dans les institutions représentatives, avec certaines variations selon les contextes nationaux.

De façon étonnante, si S.-M. Lipset et S. Rokkan élaborent une importante réflexion pour l'analyse des systèmes partisans en Europe occidentale, ils ne définissent pas la notion de clivage.

.....

9 S.-M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 44-45.

10 P. WYNANTS, « L'influence du clivage villes/campagnes sur le système des partis. Deux études de cas (1884-1888) », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, disponible sur www.crisp.be, 23 janvier 2018.

11 D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.

Néanmoins, plusieurs tentatives de définition ont vu le jour¹², en particulier celle de Stefano Bartolini dont la conceptualisation fait autorité¹³. En suivant celle-ci, nous pouvons définir le clivage comme une division persistante dans une société due au fait qu'un groupe a fixé des lignes de démarcation fortes et fermées entre lui et au moins un autre groupe qu'il perçoit comme dominant. Les groupes défendent alors leurs intérêts, se forment une identité et des normes, des visions du monde, et se dotent d'organisations collectives pour relayer leurs intérêts : associations et, le cas échéant, partis. C'est ainsi que le clivage est activé, y compris politiquement via les partis.

Pionnier avec des partenaires universitaires dans l'application du modèle séminal à la Belgique¹⁴, le Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) a insisté sur le rôle de la société civile dans la structuration des clivages, et partant dans la création des partis politiques, en mettant en évidence que les cli-

.....

12 A. ZUCKERMAN, « Political Cleavages : A Conceptual and Theoretical Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 5, n° 2, 1975, p. 231-248; ZUCKERMAN A., « New Approaches to Political Cleavages », *Comparative Political Studies*, vol. 15, n° 2, 1982, p. 131 à 144. L'auteur distingue, d'une part, le clivage politique qui serait animé par les élites politiques dont le rôle serait déterminant et, d'autre part, le conflit politique qui renverrait à une division des classes sociales. L'auteur mentionne déjà qu'une littérature traite du concept de clivage politique.

13 S. BARTOLINI et P. MAIR, *Identity, Competition, and Electoral Availability : The Stabilization of European Electorates 1885-1985*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1990. Dans cette publication, il est expliqué que les clivages sont des divisions profondes qui conduisent des partis et des groupes à défendre des intérêts fondamentaux, générant des tensions persistantes. Pour sa conceptualisation dont nous nous inspirons ici : S. BARTOLINI, « La formation des clivages », *Revue internationale de politique comparée*, 2005, vol. 12, n° 1, p. 9 à 34.

14 V.-R. LORWIN, « Conflits et compromis dans la politique belge », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 323, 1966. Si Val Lorwin n'aborde pas la notion de clivage dans ce texte, il apparaît comme un précurseur de la conceptualisation qui est développée à partir des travaux de Lipset et Rokkan; A.-P. FROGNIER, D.-L. SEILER, « Les clivages en Wallonie, une application de l'analyse factorielle », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 583, 1972; X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1986 (1^{re} édition); V. DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2000, 2008; X. MABILLE, *Nouvelle histoire de la Belgique*, CRISP, Bruxelles, 2011; V. DE COOREBYTER, « Cinq thèses sur les clivages », *Questions d'histoire politique de Belgique. Liber amicorum Paul Wynants, C. Istasse et al. (dir.)*, Bruxelles/Namur, CRISP/UNamur, 2022, p. 169-180.

vages ont des ramifications dans quasi tous les aspects de la vie quotidienne. Des *piliers* sous-tendent aussi bien la vie politique (partis politiques) que l'enseignement (écoles, universités), la santé (mutuelles), le travail (syndicats; patronat), les loisirs (mouvements de jeunesse), les médias (presse écrite et médias audiovisuels), etc. Les citoyens sont ainsi encadrés par des groupes et associations qui soutiennent les différentes dimensions de leur vie, du berceau à la tombe. Dans les sociétés dites *pilarisées* comme la Belgique, les piliers constituent d'importants vecteurs par lesquels les clivages se maintiennent, se perpétuent ou s'accroissent¹⁵.

Depuis les travaux fondateurs de S.-M. Lipset et S. Rokkan, de nombreuses réflexions se sont succédé afin de questionner le maintien dans le temps (qu'ils dénomment « le gel ») des clivages d'origine, l'apparition de nouveaux clivages ou encore la structuration d'une nouvelle offre politique au-delà de la logique de clivages (*cf. infra*). L'exercice consistant à isoler et à nommer d'éventuels nouveaux clivages alimente de nombreux et récents travaux en science politique. Si l'on peut retenir quelques « grandes directions » communes, il n'y a cependant pas de consensus¹⁶.

2. L'ACTUALISATION DE LA THÉORIE CLASSIQUE PAR L'AJOUT DE NOUVEAUX CLIVAGES

Deux évolutions principales ont conduit certains auteurs à compléter la théorie des clivages initiale par S.-M. Lipset et S. Rokkan et à poser l'hypothèse d'un « dégel » des clivages originaux : d'une part, l'émergence puis la stabilisation de l'écologie politique, d'autre part la résurgence et le succès électoral des partis d'extrême droite. Situés hors des quatre clivages initiaux, les deux phénomènes se sont surtout manifestés à partir des années 1980. Les mouvements sociaux écologistes puis les groupes d'intérêt et les partis écologistes se sont développés à partir des années 1970 en Europe occidentale. Ils ont réussi à s'ancrer dans

15 L. BRUYERE, A.-S. CROSETTI, J. FANIEL et C. SÄGESSER C., *Piliers, dépillarisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2019.

16 Pour une introduction plus approfondie aux débats sur l'actualisation de la théorie classique des clivages, *cf.* N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND *et al.*, *Fondements de science politique*, *op. cit.*, p. 220-238.

les systèmes de partis politiques occidentaux aux côtés des familles dites traditionnelles issues des clivages originels. Le clivage urbain/rural ne suffit pas à rendre compte de la polarisation environnementale à l'œuvre en Europe occidentale. Les groupes et partis écologistes sont soutenus par une population plus urbaine que rurale dont les revendications ne sont pas celles d'une majorité du monde agricole¹⁷. Face au mode « productiviste » de développement des sociétés occidentales, la protection de l'environnement, en ce inclus d'autres manières de produire et de consommer, est devenue un enjeu social et politique saillant. Au XXI^e siècle, elle correspond à un clivage structurant que Pierre Martin dénomme « Homme/Nature »¹⁸, qu'André-Paul Frogner appelle « productivisme/écologie »¹⁹ ou que Vincent de Coorebyter qualifie de « productivisme/antiproduktivisme »²⁰. La diversité de ces appellations témoigne des débats en cours.

Les partis d'extrême droite ont été minorisés après la Deuxième Guerre mondiale puis se sont progressivement réaffirmés en Europe à partir des années 1980. Dès le début du XXI^e siècle, ils ont par ailleurs réussi à atteindre le pouvoir dans de nombreux États²¹, confirmant leur ancrage dans les paysages partisans nationaux. Les partis d'extrême gauche ou de gauche radicale, quant à eux, ont été nettement moins performants durant les dernières décennies du XX^e siècle, avant d'obtenir pour certains des scores leur permettant d'accroître leur influence dans plusieurs pays dans les années 2010. En Belgique, créé en 1979, le Parti du Travail de Belgique (PTB) d'origine maoïste a ainsi obtenu ses premiers

17 Y. DEMOLI et R. LLORED, « Chapitre 5. L'environnement, entre mouvements sociaux et partis politiques », *Sociologie de l'environnement*, 2024, Paris, Armand Colin, p. 267.

18 P. MARTIN, *Crise mondiale et systèmes partisans*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

19 A.-P. FROGNIER, « Partis et clivages en Belgique : l'héritage de S.M. Lipset et S. Rokkan », *Les partis politiques en Belgique*, P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), 1997, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 257-265 ; A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 2, p. 281-302.

20 V. DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *op. cit.*

21 B. BIARD, « L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2420-2421, 2019 ; B. BIARD, « L'extrême droite en Europe centrale et orientale (2004-2019) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2440-2441, 2019.

sièges parlementaires à partir de 2014²². Malgré des idéologies fondamentalement différentes et parfois évolutives, les partis issus de l'extrémisme ou du radicalisme politique (de droite ou de gauche) ont en commun leurs discours « anti-système »²³, parfois qualifiés aussi de « populistes »²⁴. Ils agissent comme des aiguilleurs des clivages qui les ont vu naître, sans en être en même temps aussi des atténuateurs comme le sont les partis démocratiques dans la théorie de S.-M. Lipset et S. Rokkan. Ces deux derniers qualifiaient déjà ces partis d'autoritaires ou d'anti-démocratiques : ils avaient repéré leur rôle dans l'activation de conflits structurants et la désintégration du système politique qui pourrait en résulter. Cela justifierait-il d'étendre le schéma classique pour intégrer un clivage « (pro-)système/anti-système » ? On peut en douter et ce pour deux raisons. D'une part, au motif que l'attitude d'un parti pouvant nous conduire à le qualifier d'anti-système peut se greffer à une identité idéologique principale prenant racine dans un pôle d'un clivage, comme pour le PTB sur le versant « travailleurs » du clivage possédants/travailleurs. De l'autre, parce qu'il n'est pas sûr, ni démontré, que les critères de formation d'un camp social précisés par S. Bartolini soient remplis dans le chef de tous les partis anti-système. L'identité partisane anti-système est loin d'être homogène et elle n'a pas systématiquement donné lieu au tissu d'organisations intermédiaires-relais qui est requis dans la théorie des clivages pour acter l'existence d'un clivage.

L'émergence des partis verts et la résurgence des partis d'extrême droite correspondent, selon Ronald Inglehart, à une véritable révolution même si, contrairement à celles connues dans le passé, celle-ci est silencieuse car elle touche aux valeurs²⁵. Dans

22 En 2014, le PTB entre dans l'arène parlementaire. Il obtient 2 sièges sur 150 au sein de la Chambre des représentants, 2 sièges sur 75 au parlement wallon et 4 sièges sur 89 au parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (dans le groupe linguistique français).

23 Sur le concept d'anti-système, cf. N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND *et al.*, *Fondements de science politique*, op. cit., p. 227.

24 B. BIARD, J. BOTTIN et F. DEBRAS, « Les partis populistes en quête de légitimité : Analyse des discours du Parti du travail de Belgique et du Parti populaire », L. Damay et V. Jacquet (dir.), *Les transformations de la légitimité démocratique. Idéaux, revendications et perceptions*. Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2021, p. 137-165.

25 R. INGLEHART, « The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review*, vol. 65, n° 4, 1971, p. 991-1017.

les années 1980, les enquêtes internationales par questionnaires menées à partir des travaux de R. Inglehart étayent l'hypothèse de l'existence d'un clivage matérialisme/post-matérialisme. Les deux pôles de cette division profonde mettent aux prises, d'un côté, ceux qui défendent (à l'instar des partis d'extrême droite) des mobiles matériels comme la sécurité, qu'elle soit physique (défense nationale, lutte contre la criminalité...) ou socioéconomique (croissance économique, protection sociale...), et, de l'autre, les défenseurs de l'environnement, de la participation citoyenne, de la liberté d'expression, d'une société moins impersonnelle ; soit ce que Herbert Kitschelt dénomme la « nouvelle gauche »²⁶, les partis de gauche non issus de la tradition ouvriériste auxquels on rattache les partis écologistes.

D'autres auteurs ont mis en avant l'existence d'un clivage distinct permettant de mieux saisir le développement des partis d'extrême droite²⁷ : le clivage ethnocentrisme/cosmopolitisme²⁸ ou identitarisme/cosmopolitisme²⁹. Ce clivage « oppose ceux qui obéissent à un mode de pensée refermé sur les modes de vie traditionnels et opposé à tout bouleversement à cet égard et ceux qui témoignent d'une ouverture mentale aux autres cultures, même éloignées de celle qui leur est propre. Il est clair que ce clivage s'applique surtout aux attitudes vis-à-vis des immigrés : rejet plus ou moins brutal selon l'origine dans le premier cas, volonté d'intégration dans le second »³⁰. Le territoire apparaît comme un marqueur de la polarisation : entre les acteurs qui défendent sa fermeture et les acteurs qui acceptent sa perméabilité voire qui prônent son ouverture. Au travers de la défense d'un nationalisme ou, à l'inverse, d'un transnationalisme, les acteurs se positionnent

.....
26 H. KITSCHOLT, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 3, 1990, p. 339-365.

27 A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *op. cit.* ; D.-L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011 ; P. MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 266-267.

28 A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *op. cit.*

29 P. MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *op. cit.*

30 A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *op. cit.*, p. 299.

sur des enjeux de mondialisation entendue comme un processus d'interdépendance (économique, culturelle, communicationnelle...) de plus en plus poussée à l'échelle planétaire (cf. les effets multi-territoriaux du réchauffement climatique). Posant qu'une nouvelle révolution mondialiste serait en cours depuis les années 1980, certains auteurs conçoivent en effet celle-ci comme engendrant un clivage (ethno-)nationalisme/transnationalisme³¹ qui opposerait les promoteurs, voire les bénéficiaires, d'une régulation multilatérale des principaux enjeux politiques contemporains – les « gagnants de la mondialisation » – aux « souverainistes », rebelles au processus d'intégration des États (eurosceptiques à l'échelle du processus d'intégration de l'Union européenne), voire « perdants de la mondialisation »³². Ici encore, il y aurait lieu de vérifier si les critères d'identité (se reconnaître comme membre d'un groupe social spécifique) et de création d'organisations intermédiaires requis par S. Bartolini sont effectivement remplis.

3. CLIVAGES, POLARISATION, CONFLICTUALITÉ : QUELS EFFETS (DÉS)INTÉGRATEURS SUR LE SYSTÈME POLITIQUE ?

Jusqu'à présent, pour faciliter la compréhension de la théorie initiée par S.-M. Lipset et S. Rokkan, nous avons présenté les clivages, anciens ou nouveaux, indépendamment les uns des

31 L. HOOGHE et G. MARKS, « Cleavage Theory Meets Europe's Crises : Lipset, Rokkan, and the Transnational Cleavage », *Journal of European Public Policy*, 2018, vol. 25, n° 1, p. 109-135. Ces derniers auteurs vont jusqu'à soutenir qu'il n'y aurait lieu d'ajouter à la théorie classique des clivages qu'un seul nouveau « clivage » qui agrégerait dans ses différentes dimensions à la fois le clivage Homme/Nature, le clivage (ethno-)nationalisme/transnationalisme et l'éventuel clivage relatif au genre (incluant les enjeux LGBTQIA+). Ce nouveau « clivage-coupole » opposerait le camp GAL (*green-alternative-libertarian*) au camp TAN (*traditional-authoritarian-nationalist*). Si le premier peut être incarné par des partis relevant de familles différentes selon les dimensions du clivage prises en considération (partis sociaux-démocrates, écologistes ou de gauche radicale), le second le serait de façon constante par les partis ethno-nationalistes anti-système (cf. *infra*).

32 H. KRIESI, E. GRANDE, R. LACHAT, M. DOLEZAL, S. BORNSCHIER et T. FREY, « Globalization and the transformation of the national political space : Six European countries compared », *European Journal of Political Research*, vol. 45, n° 6, 2006, p. 921-956.

autres et sans égard à leur évolution. On soulignera donc ici le caractère dynamique que S.-M. Lipset et S. Rokkan ont donné au cadre d'analyse des clivages. À côté d'un positionnement identitaire principal établi sur un pôle d'un clivage, il est entendu que tout parti est amené à se positionner sur les autres clivages qui sont actifs dans le système politique dans le cadre duquel il est compétiteur. Il pourra aussi, au cours de son histoire, opter pour un repositionnement identitaire, comme le Parti libéral l'a fait au début des années 1960, troquant son identité principale établie sur le pôle « État » (identité laïque) du clivage Église/État pour une identité principale établie sur le pôle « possédants » du clivage possédants/travailleurs³³. La théorie des clivages montre ainsi son potentiel : un parti n'est pas, une fois pour toutes, « à gauche » ou « à droite ». En effet, en fonction du clivage qu'on considère, le parti peut se situer à un pôle du clivage (« progres-siste », par exemple lorsque le parti libéral flamand soutient le mariage pour les personnes de même sexe) ou l'autre pôle (« conservateur », par exemple lorsque le même parti exprime des réticences quant à l'impôt sur les grandes fortunes). Par ailleurs, la saillance d'un clivage, à l'échelle de la société et/ou d'un système politique, peut décroître selon les circonstances du moment (les enjeux médiatiques ou bien de campagne électorale), mais aussi structurellement, par exemple du fait du processus de sécularisation des sociétés occidentales pour ce qui concerne le clivage Église/État. Un clivage peut être absorbé par un autre plus politiquement structurant, comme pour le pôle du centre ou de la périphérie lorsqu'il est incarné par des forces ethnonationalistes qui se situent sur le pôle (ethno-)nationaliste du clivage qui l'oppose au pôle transnationaliste. Enfin, les clivages auront des effets d'autant plus déstabilisateurs, voire déflagrateurs, sur un système politique et le vivre ensemble d'une société, qu'ils se superposent entre eux. Il en résulte alors une polarisation extrême divisant cette société en deux camps opposés vécus comme ennemis, avec une potentialité accrue de conflit ouvert, comme l'illustrent la guerre civile espagnole dans les années 1930 ou, plus récemment, l'assaut du Capitole aux États-Unis, en 2021. En

.....

33 Les 7 et 8 octobre 1961, le Parti libéral change d'appellation et devient le Parti de la liberté et du progrès (PLP). Il décide alors de s'ouvrir à des personnalités catholiques puis à un électorat catholique. En parallèle, il s'affirme davantage le long du pôle « possédants » du clivage socio-économique et se pose en défenseur de l'unité de la Belgique.

Belgique, en revanche, les clivages s'entrecroisent sans se superposer, ce qui constitue un élément pacificateur pour sortir des crises politiques³⁴.

Si l'idée de polarisation figure au cœur de la théorie des clivages, la notion de polarisation a, pour sa part, été historiquement conceptualisée dans les recherches consacrées à la classification des systèmes de partis. Dans son ouvrage emblématique « Partis et systèmes de partis » publié en 1976³⁵, Giovanni Sartori distingue parmi les « systèmes multipartites fragmentés », d'un côté, les systèmes multipartites « segmentés », comme l'était la Belgique avant l'éclatement des partis nationaux sur une base communautaire dès la fin des années 1960 et, de l'autre côté, les systèmes multipartites « polarisés », marqués par une « polarisation idéologique » (comme les partis en France).

Comment G. Sartori définit-il la polarisation ? Le terme de polarisation idéologique est utilisé, écrit-il, « d'abord pour dénoter une *distance idéologique*, c'est-à-dire la dispersion générale du spectre idéologique d'une organisation politique donnée, et ensuite pour dénoter l'*intensité idéologique*, la température ou l'affect d'un arrangement idéologique donné »³⁶. Autrement dit, G. Sartori invite à ne pas confondre dans la notion de polarisation, d'un côté, l'étendue de la distance entre les points de vue pris en considération sur un enjeu politique donné et, de l'autre, l'intensité confrontationnelle que peut impliquer une distance (plus grande) entre les idées, groupes, organisations, partis, soit le potentiel d'affrontement qui peut y être associé, sa probabilité à engendrer des « *conflits* » ouverts, violents, en parole ou en acte. C'est précisément sur ce second aspect de la notion de polarisation que portent les travaux en science politique, initiés aux États-Unis, consacrés à la « polarisation affective ». Ceux-ci se focalisent sur la « distance sociale » et pas simplement sur la « distance idéologique »³⁷. En

.....

34 N. SCHIFFINO, *Crises politiques et démocratie en Belgique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

35 G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre conceptuel*, trad., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011 [éd. or. 1976].

36 G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre conceptuel*, *ibidem*, p. 188-189.

37 S. IYENGAR, G. SOOD et Y. LELKES, « Affect, Not Ideology : A Social Identity Perspective on Polarization », *Public Opinion Quarterly*, 2012, vol. 76, n° 3, p. 405-431. Cf. aussi le numéro spécial que la revue *Politics of the Low Countries* a consacré à la polarisation affective en 2024 (vol. 6, n° 3).

effet, la polarisation affective a été originellement définie comme le fait de voir négativement ses opposants et positivement ses partisans³⁸.

Pour en revenir à G. Sartori, celui-ci indique qu'à l'échelle d'un système de partis, la polarisation sera d'autant plus prononcée qu'y sont présents des partis anti-système de type protestataire (ne véhiculant pas de visions alternatives du monde) ou de type révolutionnaire (ou contre-révolutionnaire), ces derniers tendant à « renverser le système » le plus souvent en faveur d'un système à parti unique³⁹. Rendant la polarisation plus intense, les partis anti-système – qui ne sont donc pas « hors système », précise G. Sartori –, mettent particulièrement en tension le système politique, donc la démocratie libérale. Comme ces partis anti-système « *représentent une idéologie en situation d'extranéité* » par rapport au système, il en résulte « *une organisation politique dotée d'un maximum de distance idéologique* », donc fortement polarisée. Cette polarisation se trouvera renforcée du fait que les partis anti-système engendrent par leurs discours et activités « *un impact délégitimant* » sur le système, à rebours de la fonction intégratrice, pacificatrice jouée, selon S.-M. Lipset et S. Rokkan, par les partis légitimistes qui ont réussi à s'établir dans les institutions représentatives à partir d'une identité principale correspondant à un pôle d'un clivage.

Clivages et polarisation sont donc unis par un commun potentiel de conflictualité sociale qui, selon la présence de certains paramètres (superposition entre eux des clivages, présence de partis anti-système dans les institutions représentatives...), est susceptible d'engendrer des effets désintégrateurs sur le système politique et le vivre ensemble d'une société, dans une mesure pouvant mener à des affrontements violents. S'il est inhérent aux clivages qu'ils se situent sur des lignes de polarisation comportant des positionnements idéologiques et affectifs susceptibles de

38 S. IYENGAR et S.-J. WESTWOOD, « Fear and loathing across party lines : new evidence on group polarization », *American Journal of Political Science*, vol. 59, n° 3, 2015, p. 691 (pour la définition); p. 690-707.

39 G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre conceptuel*, *op. cit.*, p. 188-189. Sur les spécificités de la conceptualisation de la notion de polarisation par G. Sartori au regard de celle, antérieure, de Maurice Duverger, cf. M. NOVÁK, « Systèmes partisans compétitifs. Quelle divergence entre Duverger et Sartori? », *Revue française de science politique*, vol. 65, n° 3, 2015, p. 447-467.

se situer aux extrêmes du continuum et de donner ainsi lieu à une polarisation sociale et politique, cette polarisation ne suffit pas à acter l'existence d'un clivage. Il faut, rappelons-le, que les trois critères établis par S. Bartolini (*cf. supra*) pour démarquer un camp soient remplis : le partage des intérêts propres à un groupe social particulier ; l'identification à ce groupe et à ses valeurs et vision du monde ; et, surtout, la prise en charge de ces intérêts et conceptions du monde par des organisations collectives se revendiquant de ce groupe social et, le cas échéant, par un ou des partis-relais, condition *sine qua non* pour considérer qu'un clivage est « politiquement actif ». Autrement dit, des dynamiques de polarisation peuvent se développer à partir de sources de division sociale et partisane qui ne sont nullement assimilables à un clivage.

4. LES CLIVAGES À L'ÉPREUVE DE LA POLARISATION AUJOURD'HUI

Interrogeons-nous d'abord sur des enjeux de polarisation récents qui pourraient renvoyer à des clivages, en commençant par évoquer les quatre anciens clivages.

Le clivage urbain/rural, moins présent de nos jours du fait d'une urbanisation accrue et de la marginalisation du secteur agricole dans la production économique dans les pays occidentaux, a récemment connu une réactivation dans certains pays. On peut y rattacher des enjeux de polarisation comme les « plans azote » ou la régulation de l'usage d'intrants chimiques qui portent sur la contribution du secteur agricole à la transition écologique. Le clivage urbain/rural semble avoir donné naissance à de nouveaux partis comme le BoerBurgerBeweging (BBB, Mouvement agriculteur citoyen) aux Pays-Bas ou, sur le modèle de celui-ci, le BoerBurgerBelangen (BBB, Intérêts agricoles citoyens) en Flandre. La résurgence du clivage urbain/rural peut aussi être mise en lien avec des résistances locales à la désertification des campagnes qui connaissent une réduction des services publics (par exemple la fermeture de guichets dans certaines gares) et de l'offre de biens et de services privés (telle la fermeture de guichets automatiques de banques pour la délivrance d'argent liquide). En lien avec le clivage (ethno-)nationalisme/transnationalisme, on notera

aussi que les territoires péri-urbains sont davantage considérés comme abritant les « perdants de la mondialisation », hostiles au transnationalisme.

Le clivage Église/État semble lui aussi moins présent du fait, on l'a dit, d'une sécularisation accrue des sociétés occidentales. Il est d'ailleurs symptomatique que dans le système de partis propre à l'espace politique belge francophone, il n'y ait plus de parti établi se revendiquant du catholicisme ou du christianisme. En effet, le parti descendant du Parti catholique s'est mué en Parti Social-Chrétien (PSC) puis en Centre démocrate humaniste (CDH) et, plus récemment, a été rebaptisé Les Engagés⁴⁰. Néanmoins, le clivage a pu se réactiver autour d'enjeux classiques, comme celui relatif au financement des établissements scolaires – ce qui n'est pas sans rappeler la deuxième guerre scolaire⁴¹. Parmi les enjeux classiques du clivage Église/État, figurent aussi les divisions autour de la moralité, du respect ou non de normes considérées comme de bienséance, comme autour d'œuvres artistiques (sculptures en plein air, œuvres cinématographiques...) considérées, ou non, comme attentatoires aux bonnes mœurs voire blasphématoires, ou bien à propos des cours d'introduction à la sexualité dans l'enseignement obligatoire (« Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle », EVRAS). En lien avec ce dernier enjeu, un renouvellement majeur du clivage pourrait être lié au fait que le pôle Église ne se traduit plus seulement à l'échelle du christianisme mais englobe désormais d'autres religions, au premier rang desquelles l'islam, avec notamment la création de partis qui s'identifient à cette religion (comme le parti Islam en 2012 ou la Team Fouad Ahidar en 2024, en Belgique) mais qui n'ont pas (encore) réussi à s'implanter dans le paysage partisan. Dans ce contexte, les débats portant sur l'autorisation du port du voile à l'école ou dans l'administration publique ou bien sur l'abattage rituel, sans étourdissement, pourraient constituer des exemples de réactivation du clivage classique autour de nouveaux enjeux. Par rapport à la dynamique historique du clivage Église/État telle qu'elle s'est développée dans des pays comme la

.....

40 T. LEGEIN et S. RANGONI, « Between Decline and Distress Innovations : The Transformation of the Belgian French-Speaking Christian-Democratic Party (CDH) », *Political Studies*, vol. 73, n° 3, 2024, p. 1233-1253 ; B. BIARD, « Les mutations de la famille sociale-chrétienne en Belgique francophone », *La Revue Nouvelle*, n° 2, 2024, p. 102-108.

41 N. SCHIFFINO, *Crises politiques et démocratie en Belgique*, op. cit.

Belgique, on notera toutefois que si l'on considère pertinent aujourd'hui d'évoquer un camp musulman pour incarner le pôle Église, ce camp est en situation de minorité sociale, ce qui n'était pas le cas du camp catholique d'autrefois.

Le clivage capital/travail ou possédants/travailleurs – autour de la répartition des moyens financiers générés par l'activité économique, par les conditions de la transmission patrimoniale privée ou par l'ampleur de la redistribution de prestations sociales par les pouvoirs publics – semble demeurer omniprésent dans la vie politique des États occidentaux au XXI^e siècle. Il reste un marqueur de division sociale et politique. En attestent, pour la première, les nombreuses manifestations et grèves qui continuent d'être organisées par les organisations syndicales et, pour la seconde, l'affichage identitaire explicite des partis qui, sur le plan socioéconomique, se veulent plus à droite (les partis libéraux) ou plus à gauche (les partis sociaux-démocrates) ou au centre (par exemple Les Engagés, en Belgique, ou En Marche devenu Renaissance, en France). Plus à gauche que les partis sociaux-démocrates, de nouvelles formations qui ont réussi à s'établir dans les institutions représentatives ont une identité principale clairement établie sur le versant « travailleurs » du clivage possédants/travailleurs, comme Die Linke en Allemagne, Podemos en Espagne, La France Insoumise (LFI) en France ou Syriza en Grèce. D'anciens partis créés sur ce versant « travail » ont pu trouver une assise électorale qui était absente par le passé (par exemple, comme déjà évoqué, le PTB en Belgique).

Le clivage centre/périphérie a tendance lui aussi à se perpétuer, voire à s'intensifier dans les pays où il était actif depuis de nombreuses décennies. Il réactive des divisions sociales anciennes sur le fait d'accorder, ou non, une plus grande autonomie (voire une indépendance pleine) à certaines portions d'un territoire d'un État où prédomine une population particulière : la Catalogne, l'Écosse, la Flandre, l'Italie du Nord, la Nouvelle-Calédonie, le Québec, etc. Toutes ont débouché sur la création de partis régionalistes bien établis dans les parlements. Sur l'autre pôle du clivage, des partis soit se sont créés et établis récemment (tel Vox, en Espagne), soit ont obtenu des succès électoraux bien plus significatifs qu'auparavant (comme le Rassemblement national (RN) en France). La plupart du temps, il s'agit en même temps de partis que l'on peut identifier au pôle (ethno-)nationaliste du cli-

vage (ethno-)nationaliste/transnationalisme, étant entendu que certains partis de la « périphérie » peuvent aussi incarner ce pôle (ethno-)nationaliste, comme le Vlaams Belang (VB) en Belgique ou la Lega en Italie.

Penchons-nous à présent sur les nouveaux clivages, avant d'aborder des lignes de polarisation *a priori* dissociées des clivages.

Du côté des clivages plus récents, le clivage productivisme/écologie continue de s'activer autour d'enjeux classiques qui lui sont liés. Par exemple, il s'agit de la question d'une pause à faire, ou non, en termes de mesures publiques dirigistes pour accélérer la transition écologique et pour accroître l'efficacité des mesures de lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Le clivage oppose les acteurs sur un continuum dont les deux extrêmes sont le climato-scepticisme (par exemple l'Association des climato-réalistes) et l'activisme écologiste radical (par exemple le mouvement de désobéissance civile Extinction Rebellion). Le pôle « écologie » du clivage semble désormais s'élargir à la cause animale donnant naissance, dans de nombreux pays, à des partis animalistes (par exemple, DierAnimal dont une représentante a été élue en 2019 au parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, en Belgique, avant de se déclarer indépendante). Certains partis animalistes parviennent même à s'établir durablement au sein d'assemblées parlementaires, comme le Partij voor de Dieren (Parti pour les animaux) aux Pays-Bas.

Quant à la « révolution mondialiste », il semble qu'elle ait fortement polarisé les citoyens, organisations et partis autour de questions comme l'élargissement de zones de « grands marchés » régulées par une logique de libre-échange (par exemple, l'Accord économique et commercial global (CETA) ou l'Accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne), les conditions d'accès au territoire, au séjour, à l'établissement ou à la nationalité pour les personnes étrangères non résidentes, ou encore les mesures à prendre (ou non) à l'égard des « sans-papiers ». Autant d'enjeux qui semblent en effet se relier au clivage (ethno-)nationalisme/transnationalisme, si ce n'est qu'ils interrogent l'idée de son unicité : en effet, le camp des « transnationalistes cosmopolites », favorables à l'ouverture des frontières, à l'accueil/l'intégration des populations étrangères, ne recoupe pas nécessairement le camp des « transnationalistes libre-échangistes »,

favorables à l'ouverture des frontières aux agents et flux économiques⁴².

La mondialisation a aussi pu contribuer à l'importation dans l'espace politique national d'enjeux internationaux, liés à des conflits à l'étranger, constituant à leur tour une source importante de polarisation. Ainsi, le conflit israélo-palestinien a-t-il pu donner lieu à de nombreuses mobilisations sociales et a-t-il constitué un mobile de vote pour certains partis prenant fait et cause pour l'une des parties au conflit. Par exemple, en 2024, le soutien au camp palestinien paraît avoir constitué une motivation significative de vote en faveur de candidats dissidents du Labour lors des élections générales au Royaume-Uni. Il paraît toutefois difficile d'assimiler cette ligne de division sociale et politique interne issue du conflit israélo-palestinien à une traduction du nouveau clivage autour de la mondialisation opposant nationalistes et transnationalistes. Et y voir la source d'un nouveau clivage paraît tout aussi délicat, tant le caractère durable de la source de polarisation que son potentiel à produire des partis qui parviendraient à s'établir durablement dans les institutions représentatives restent à prouver.

En nous rappelant les écrits de G. Sartori, notons que les dynamiques de polarisation contemporaine que nous évoquons, qu'elles soient ou non en lien avec des clivages (anciens ou nouveaux), ont pu être attisées par les succès électoraux rapides, significatifs et apparemment durables de nouveaux partis anti-système : l'Alternative für Deutschland (AfD, Alternative pour l'Allemagne) en Allemagne, Vox en Espagne, Perussuomalaiset (PS, Vrais Finlandais) en Finlande, le Movimento Cinque Stelle (M5S, Mouvement 5 étoiles) en Italie, le Partij voor de Vrijheid (PVV, Parti pour la liberté) aux Pays-Bas, Chega (Ça suffit) au Portugal... en n'omettant pas d'évoquer le repositionnement anti-système d'anciens partis comme le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ, Parti de la liberté d'Autriche) ou l'Union Démocratique du Centre (UDC) en Suisse. Ces partis anti-système se situent le plus souvent à l'extrême droite (quoique certains partis d'extrême gauche ont aussi rencontré des succès significatifs à travers l'Europe ces dernières années) et la continuité de

42 M. CRULLI et V. EMANUELE, « Bringing Rokkan into the twenty-first century : the cleavage structure of Western Europe », *Journal of European Public Policy*, 2025, *online first*.

leurs succès électoraux pose la question de l'évolution de leur identité, de leur « rapport au système », puisque certains de ces partis accèdent au gouvernement et intègrent ainsi le système (en Autriche, en Finlande, en Italie, aux Pays-Bas...). Leur participation gouvernementale favoriserait-elle leur intégration au système, apaisant les sources de division qu'ils aiguisent pour exister ? Ou bien contribuerait-elle, au contraire, avec encore plus d'efficacité, à l'implosion du système ? La question est ouverte.

En même temps qu'ils adoptent un positionnement anti-système, la plupart de ces partis peuvent aussi être considérés comme fondant leur identité sur le pôle ethno-nationaliste du clivage (ethno-)nationalisme/transnationalisme. Ils se présentent en effet tout autant comme des dénonciateurs du système (et du rôle soi-disant délétère qu'y jouent les partis traditionnels, de gouvernement, assimilés à une « caste » homogène) que comme des défenseurs des intérêts et modes de vie des « populations de souche ». Ces dernières sont présentées comme menacées aussi bien par la présence (accrue) de certaines populations considérées comme (trop) étrangères sur le territoire national que par l'intégration (accrue) de leur État dans certaines institutions internationales, à commencer par l'Union européenne sur le continent européen.

Comme nous l'avons déjà évoqué, toutes les sources de polarisation contemporaine ne portent pas nécessairement sur des enjeux qui pourraient être rapportés aux anciens clivages ou être assimilés à de nouveaux clivages. Du fait, d'abord, d'une portée *a priori* non durable. Pensons au mouvement blanc dans les années 1990 pour une justice plus attentive aux droits des victimes⁴³. Plus récemment, renvoyons à l'opposition qui a pu être vive entre les défenseurs de mesures limitatives des libertés individuelles (vaccination généralisée, confinement imposé...) pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et ceux qui y étaient opposés⁴⁴. *A priori*, cette polarisation des opinions semble difficilement transposable à d'autres enjeux, hormis ceux liés à de nouvelles épidémies ou pandémies.

.....

43 B. RIHOUX et S. WALGRAVE, « Disparitions d'enfants et Justice : émergence de nouveaux acteurs », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 1590-1591, 1998.

44 L. BETTARELLI et E. VAN HAUTE, « Affective polarization and coalition preferences in times of pandemic », *Frontiers in Political Science*, vol. 4, 2022, p. 1-13.

Le constat semble valoir aussi en ce qui concerne les enjeux relatifs à la digitalisation. C'est à partir de cet enjeu – qui peut être source d'inégalités (cf. la problématique de la fracture numérique qui touche au clivage socioéconomique), d'accès à des données personnelles ou de non-protection d'œuvres culturelles – que s'est développé le Parti Pirate, en Suède, en 2006. Il a réussi à y décrocher un siège au parlement européen en 2009. Sur ce modèle, d'autres partis portant la même appellation ont vu le jour à travers le monde, et notamment en Belgique – sans succès équivalent⁴⁵.

D'autres enjeux qui revêtent à n'en point douter une portée structurelle ne s'assimilent pas pour autant à des clivages au sens classique, ne se révélant pas « politiquement actifs » au sens de S.-M. Lipset et S. Rokkan, faute de donner naissance à une nouvelle famille de partis politiques appelés à s'établir dans les institutions représentatives. Ainsi en est-il des enjeux liés aux inégalités entre les femmes et les hommes, récemment replacés au cœur de l'agenda politico-médiatique à la suite des mouvements #Balance ton porc et #MeToo qui se sont massivement développés dès 2017. Alors que, en Belgique, on compte depuis longtemps un dense tissu d'organisations féministes, parfois plus ou moins directement reliées à des partis dans le cadre des piliers que nous avons mentionnés plus haut (par exemple Vie féminine au sein du Mouvement ouvrier chrétien ou Soralia au sein de l'Action commune socialiste), aucun parti féministe n'est parvenu jusqu'à présent à s'établir au sein des parlements. Certaines tentatives ont vu le jour, comme celle du Parti féministe unifié (PFU) fondé en Belgique en 1972⁴⁶ ou celle de *Feminist Initiative* (F!), un parti féministe suédois qui a décroché un siège au parlement européen en 2014 et a essaimé au Danemark. Mais ces formations ne se sont pas ancrées de manière durable dans le système de partis.

Dans le même ordre d'idées, une série d'enjeux liés à l'orientation sexuelle et au genre ont donné lieu à des mobilisations de groupes et organisations liés à la communauté LGBTQIA+. Par exemple, on peut citer le droit au mariage des personnes de même

45 J. DOHET, S. GOVAERT, J. FANIEL, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX et P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n^{os} 2206-2207, p. 104-105.

46 CRISP, « Les associations féminines en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n^{os} 621-622, 1973, p. 15-16.

sexe⁴⁷, leur droit à l'adoption⁴⁸, le choix d'opter officiellement pour un genre autre que celui assigné à la naissance⁴⁹. Portés par la communauté LGBTQIA+, des associations et des partis déjà stabilisés dans le système représentatif, ces enjeux ne constituent pas un clivage au sens classique du terme. S'ils sont souvent rattachés au clivage Église/État, ils dépassent néanmoins de façon évidente la division profonde autour de la prééminence de l'Église et de la laïcité de l'État.

Le même constat vaut pour l'enjeu antiraciste et décolonial. Il a été réactivé en 2020 par le mouvement transnational *Black Lives Matter* (BLM). Aux États-Unis, la mort d'un homme noir asphyxié par un policier blanc a engendré des émeutes qui ont pris une résonance mondiale. Dans beaucoup de pays dont la Belgique, des manifestations ont dénoncé entre autres la violence policière, le racisme au sein de l'institution policière, le sentiment d'insécurité de communautés ethniques face à la police. La mobilisation autour de cet enjeu a englobé par exemple des questions relatives à la toponymie des rues ou à la place de certaines statues dans l'espace public. Des contre-manifestations ont aussi vu le jour; ainsi, en Belgique, des mouvements d'extrême droite ont organisé, à l'automne 2020, des actions de défense des statues de Léopold II. Ainsi que l'illustre cet exemple, cet enjeu est souvent rattaché au clivage identitarisme/cosmopolitisme ou (ethno-)nationalisme/transnationalisme; il dépasse néanmoins la division profonde autour de l'ouverture à d'autres cultures et au territoire.

La polarisation autour des enjeux féministes, de genre et de race est d'autant plus vive que des organisations sociales et des partis politiques ont choisi d'adopter une attitude de (relative) fermeture à l'égard des revendications de ces groupes (socialement) minoritaires, assimilées sous les étiquettes de « wokisme »

.....

47 Loi du 13 février 2003 ouvrant le mariage à des personnes de même sexe et modifiant certaines dispositions du Code civil (*Moniteur belge*, 28 février 2003).

48 Loi du 18 mai 2006 modifiant certaines dispositions du Code civil en vue de permettre l'adoption par des personnes de même sexe (*Moniteur belge*, 20 juin 2006).

49 Loi du 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets (*Moniteur belge*, 10 juillet 2017).

(qui prône la mobilisation pour plus de justice sociale et d'égalité raciale) et de « cancel culture » (qui vise à boycotter des productions culturelles, folkloriques, artistiques jugée dégradantes pour les minorités en question dans l'espace public). Comme nous l'avons mentionné, les enjeux de minorisation/reconnaissance de catégories de personnes dans une société ne sont pas sans lien avec le clivage identitarisme/cosmopolitisme qui porte sur la question de l'ouverture à la diversité et de l'égalité de traitement entre citoyens compte tenu de cette diversité. Pour vive que soit la polarisation que ces enjeux engendrent, ils n'ont pas eu d'effets directs sur le système de partis. Ils ont toutefois pu avoir des effets indirects du fait du nécessaire (re-)positionnement des partis établis à leur égard. Ainsi sur la base d'une étude empirique comparée (n'incluant toutefois pas la Belgique), des auteurs ont démontré que les électeurs qui jugent saillants les enjeux en lien avec la minorité LGBTQIA+ accordent davantage leurs votes aux partis sociaux-démocrates⁵⁰.

CONCLUSION

Au début du chapitre, nous posions la question de savoir si la théorie des clivages est dépassée par de nouvelles sources de divisions, sociales et politiques, qui seraient d'une autre nature que les clivages tout en étant dotées d'un potentiel de conflictualité produisant des effets désintégrateurs plus élevés. La théorie de S.-M. Lipset et S. Rokkan continue d'être féconde pour comprendre des divisions persistantes au sein de la société belge. C'est le cas, par exemple, si on veut expliquer, aussi dans une perspective historique, le conflit qui oppose les Flamands et les francophones en Belgique. Grâce à l'extension qui a été faite de la théorie classique par l'ajout de nouveaux clivages, par exemple le clivage identitarisme/cosmopolitisme, on peut aussi expliquer des problématiques plus récentes (comme la gestion de l'immigration) et l'ancrage de nouvelles formations dans les paysages partisans.

Le chapitre rappelle toutefois que, d'une part, l'enchevêtrement des clivages est complexe, comme le sont les problèmes

50 M. CRULLI et V. EMANUELE, « Bringing Rokkan into the twenty-first century : the cleavage structure of Western Europe », *Journal of European Public Policy*, 2025, *online first*.

FIGURE 1 – CLIVAGES ET POLARISATION : ENJEUX ORIGINELS ET RÉCENTS

Clivages originaux (Lipset et Rokkan, 1967)	Révolution nationale (et culturelle)	Révolution (post-)industrielle	Révolution mondialiste
	(unification territoriale des États occidentaux : centralisation et laïcisation du pouvoir) Église/État Centre/Périphérie	(Mécanisation, nouvelles énergies, manufactures de grande taille, production de masse, capitalisme) Possédants/Travailleurs Urbain/Rural	
Clivages récents	(Sensibilité à la satisfaction des besoins secondaires : esthétique des lieux, participation à la décision, qualité de vie...) Matérialisme/post-matérialisme	(Externalités négatives liées à la croissance économique : matériaux polluants, destruction de la biodiversité, augmentation des déchets...) Productivisme/Écologie	(Extension planétaire des flux transnationaux de personnes, de biens et services, de capitaux, d'information et de communication) Ethnocentrisme/Cosmopolitisme
Polarisation (Sartori, 1976) récente hors clivages Inégalités hommes femmes ; pluralisme de genre (Droits LGBTQIA+) ; décolonisation (antiracisme)...			

publics auxquels la démocratie doit faire face à l'époque contemporaine et que, d'autre part, toutes les divisions actuelles ne sont pas des déclinaisons pures et simples des clivages classiques. La relecture de la théorie des clivages et l'extension des quatre clivages initiaux à de nouveaux clivages ainsi que l'apparition d'enjeux nouveaux de polarisation méritent d'être davantage approfondies pour saisir les dynamiques politiques d'aujourd'hui. La Figure 1 schématise le propos du texte. Comme toute représentation graphique, elle a prétention à la clarté davantage qu'à l'exhaustivité.

Ce chapitre nous permet déjà de montrer comment certains groupes s'opposent entre eux sur des enjeux spécifiques (polarisation horizontale, par exemple le mouvement dit *antivax* au moment de la pandémie liée à la COVID-19 en 2020, *versus* les personnes dites *provax*), voire comment des groupes s'opposent au système politique (polarisation verticale, par exemple les mouvements populistes qui développent un discours contre les institutions politiques, *versus* des défenseurs de la démocratie représentative). Le chapitre montre aussi que cette double polarisation s'effectue en partie le long des clivages classiques (par exemple pour les enjeux qui opposent les travailleurs aux employeurs). Elle s'effectue en partie seulement parce que certains enjeux échappent à la portée intégratrice des clivages et parce qu'ils ne produisent pas de partis qui s'ancrent durablement dans les systèmes partisans (par exemple à ce stade pour les enjeux antiracistes et décoloniaux ou liés à la transidentité).

Au début du chapitre, nous posons aussi la question de savoir si les effets de la polarisation contemporaine sont plus intenses que ceux des clivages classiques. Parmi les chercheurs et chercheuses qui travaillent sur la polarisation, il n'y a pas d'accord sur le fait que l'amplitude de la polarisation actuelle serait plus forte, qu'elle grossirait les extrêmes par rapport au centre, qu'elle toucherait de plus en plus de citoyens et non seulement des leaders d'opinion⁵¹. La théorie des clivages montre que le potentiel désintégrateur de divisions sociales profondes peut être tempéré jusqu'à générer des effets intégrateurs dans le système politique. Les recherches contemporaines sur la polarisation mettent cette

.....

51 H. MAES, A. VERWEE, L. SMETS, V. VAN INGELGOM et L. KNOPS, « Affective polarisation in citizens' own words : Understanding group construction beyond party lines », *Politics of the Low Countries*, vol. 6, n° 3, 2024, p. 166-193.

vision fonctionnaliste à l'épreuve du poids des émotions qui doivent, à l'avenir, enrichir les travaux en science politique.

La mise en dialogue de la théorie classique des clivages avec les travaux sur la polarisation doit être poursuivie. Ils partagent plusieurs points communs. Les travaux sur la polarisation (affective) mettent en avant des *in-groups* et *out-groups* qui font référence aux pôles d'un clivage. Les notions d'hostilité envers « l'autre » groupe et d'identité à « son » groupe se retrouvent dans la logique d'opposition mise en avant par la théorie des clivages. Les résultats des enquêtes sur la polarisation (affective) reflètent la vision binaire qu'ont des citoyens et citoyennes du système politique, ce qui se reflète, dans une certaine mesure, dans la théorie classique des clivages. De plus, tant la théorie des clivages que les travaux sur la polarisation montrent que, dans des systèmes multi-partisans comme la Belgique, le rapport des citoyens et citoyennes au système politique est plus complexe que dans des systèmes bipartisans comme les États-Unis⁵².

Parmi les différences entre la théorie classique et les travaux sur la polarisation (affective), soulignons que ces derniers enquêtent en particulier sur les mouvements des citoyens et citoyennes qui s'écartent du centre politique pour aller vers les extrêmes⁵³. La théorie des clivages inciterait à voir dans la création de partis associés à de tels mouvements la possibilité de garder le système politique intégré. Or certains travaux sur la polarisation affective montrent que les mouvements polarisés se définissent en dehors des lignes partisans classiques⁵⁴.

Au-delà de la comparaison d'une théorie de science politique devenue classique par rapport à d'autres travaux plus récents, au-delà de la comparaison entre des grilles de lecture distinctes

52 L. RUSSO, « Affective polarization in the low countries », *Politics of the Low Countries*, vol. 6, n° 3, 2024, p. 93-95 ; V. JOCHEM, « Appraising measurements of affective polarisation in multiparty systems : comparative insights from the low countries », *Politics of the Low Countries*, vol. 6, n° 3, 2024, p. 96-116.

53 M.-P. FIORINA et S.-J. ABRAMS, « Political polarization in the American public », *Annual Review of Political Science*, vol. 11, n° 1, 2008, p. 563-588.

54 Pour le positionnement des citoyens au-delà des lignes partisans et une courte revue de la littérature sur la polarisation et la polarisation affective : H. MAES, A. VERWEE, L. SMETS, V. VAN INGELGOM et L. KNOPS, « Affective polarisation in citizens' own words : Understanding group construction beyond party lines », *op. cit.*, p. 166-193.

de la réalité sociale et des dynamiques politiques, le présent texte pose la question de la viabilité de la démocratie entendue, non comme un système représentatif, mais comme un régime politique qui privilégie l'égalité et la liberté des êtres. Par rapport à la polarisation historique liée aux clivages classiques, le risque pour la démocratie de l'actuelle polarisation est que cette dernière soit dépourvue de force intégratrice, empêche une résolution non violente des conflits, accentue le potentiel d'implosion du système politique. Faire imploser un système patriarcal ou écocide, par exemple, est porté par des aspirations démocratiques. Le défi à relever est que les enjeux qui animent les lignes de polarisation contemporaines soient relevés dans le respect, entre autres, de la diversité, la transparence, l'échange argumenté pour sauvegarder le vivre ensemble. La démocratie n'a pas vocation à se figer dans un mode de fonctionnement institutionnel particulier. En cela, des critiques même radicales peuvent l'aider à s'améliorer.